



Fiche projet

Impression jet d'encre

Nom / Prénom / Groupe :

Professeur-e référent-e :

Echéance ... / ... / ...

Tout projet d'impression doit être accompagné de cette fiche et faire l'objet d'une validation lors d'un premier rendez-vous de suivi de projet avec les enseignant-es en photographie quinze jours avant la date d'exécution. La dimension des images et le choix du support seront également sujets à validation lors de cet entretien.

Délai : attention, il faut respecter un délai de quinze jours minimum pour la réalisation d'une impression et prévoir au moins un rendez-vous de validation du projet en amont.

Coût : les impressions jet d'encre du Pôle Photo sont gratuites pour les étudiant-es de la HEAR avec une limitation d'un mètre linéaire pour les étudiant-es suivi-es par les enseignant-es en photographie dans le cadre des cours, deux mètres linéaires pour les DNA et trois mètres linéaires pour les DNSEP.

En dehors de ce cadre, les étudiant-es sont invité-es à participer aux frais grâce à leur crédit d'impression. En sus, au-delà de 5 mètres linéaires à imprimer, les étudiant-es doivent se procurer leur propre papier.

L'impression sur tout autre support fourni par l'étudiant-e est possible après validation (minimum format A4).

IMPORTANT - Données techniques

Résolution minimale 150 dpi et maximale 300 dpi

Mode couleur RVB

Fichiers au format TIF, PSD, de préférence en 16 bit, ou éventuellement JPG.

Nommer chaque fichier Nom_Prénom_groupe-année_Titre du projet_numéro

Imprimante CANON Pro 4100 (laize 110 cm)

Mat 240 gr

Luster 290 gr

Glossy 260 gr

Mat dos bleu 140gr

Mat HR fin 140 gr

Papier étudiant-e

Description technique du projet : nombre d'images - format - autre papier - accrochage...